

Guide des appels à projets de recherche 2017

« Islam, religion et société »

Ministère de l'Intérieur, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques Bureau central des cultes,
en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

En février 2015, le Gouvernement annonçait entre autres mesures le soutien à la recherche en islamologie ainsi qu'en sciences humaines sur l'islam de France. Cette annonce faisait suite au constat d'un déclin de l'islamologie en France (« Livre Blanc » du GIS Moyen-Orient/Mondes Musulmans » et Rapport « Disciplines rares », 2014), contrairement à la plupart des pays européens, et d'un défaut de renouvellement des travaux en sciences humaines portant sur l'islam de France. Une ligne de crédits de recherche intitulée « Islam, religion, et société » a donc été ouverte pour la première fois à la rentrée 2015, avec pour finalité de répondre aux besoins de connaissance de la diversité des institutions, courants, pratiques et discours relatifs à l'islam contemporain en France, de sa composition en mutations et recompositions permanentes. Les usages passés et présents du corpus religieux islamique, l'étude de la production scripturaire ancienne comme contemporaine ne seront pas non plus ignorés. Une approche pluridisciplinaire intégrant sociologues, anthropologues, juristes, économistes, politologues, historiens et islamologues a été privilégiée.

Les appels à projets 2017, qui s'adressent à l'ensemble de la communauté académique francophone, répondent aux besoins de connaissance des pouvoirs publics, dont plusieurs rapports récents estiment qu'ils devraient nouer un dialogue plus soutenu avec le monde de la recherche. Ainsi, après les 7 appels projets lancés en 2016, ce sont 8 nouveaux appels à projets qui seront soutenus cette année. Les sujets ont été retenus en accord avec le Conseil d'administration et le Conseil scientifique de ces crédits de recherche, composé de sept universitaires reconnus, présidé par le professeur Francis Messner (Université de Strasbourg) :

- Projet n^o 16-2017 – L'islam au quotidien: discours, pratiques ordinaires, rapports à la norme (Seine Saint-Denis, Marseille, Lyon, Lille) **(2ans)**.
- Projet n^o 17a et 17b-2017 – **L'islam à Mayotte et à La Réunion (2 ans)**.
- Projet n^o 18-2017 – **Engagements féminins dans l'islam de France**.
- Projet n^o 19-2017 – Les salons musulmans en France et en Belgique : économie, réseaux et acteurs socioreligieux.
- Projet n^o 20-2017 – **Le soufisme en France, entre hétérogénéités, mutations et vellétés de rassemblement. Confréries, acteurs et réseaux**.
- Projet n^o 21-2017 – **L'islam subsaharien et comorien en France métropolitaine**.
- Projet n^o 22-2017 – **L'humanitaire islamique en France**.

Ces crédits de recherche soutiendront par ailleurs le second « Prix Mohamed Arkoun de la thèse en islamologie » attribué par le GIS Moyen-Orient/Mondes Musulmans et l'IISMM-EHESS, en alternance avec le « Prix Rémy Leveau de la thèse en sciences humaines et

sociales de l'islam de France et d'Europe » qui sera attribué au début du mois de juillet 2017.

- **Modalités des candidatures**
- L'appel est ouvert à tout porteur de projet titulaire **d'une thèse de doctorat dans le domaine des sciences humaines**, affilié à un laboratoire de recherche reconnu, notamment EA et UMR, **en qualité de statutaire ou d'associé**, ou au sein d'un institut ou fondation de recherche privés, et bénéficiant d'une réelle compétence dans les champs et thématiques impliquées. La date limite d'envoi des propositions (1 exemplaire par courriel, un exemplaire par courrier, voir ci-dessous) est fixée au **Vendredi 9 juin 2017**.
- Le dossier sera constitué d'un projet qui s'articulera principalement autour de deux axes : **I. Présentation, état de la question, problématisation** ; **II. Axes de recherche, méthode et mise en œuvre pratique** (modalités de l'enquête de terrain, calendrier du déroulement de la recherche, et budget prévisionnel), ainsi qu'une courte bibliographie indicative, l'ensemble ne devant **pas excéder 5 pages** (hors CV et lettre de soutien, voir ci-dessous) ; **III. Document budgétaire** proposant une évaluation du coût du projet et sa ventilation détaillée (au moins un poste d'ingénieur d'étude ou de post-doctorant devra être prévu pour les projets n^o16 et 17).
- Le dossier électronique devra être accompagné –dans le même document que le projet– d'un **CV** du ou des porteurs de projet (qui mentionnera clairement les publications, notamment) ainsi que d'une **lettre de soutien du/de la directeur/trice d'un laboratoire de recherche** qui s'engage à héberger le projet s'il est retenu. Une lettre de recommandation pourra éventuellement être jointe au dossier. On n'omettra pas le cas échéant de préciser en quelques lignes les noms, prénoms, et références des chercheurs (étudiants de master ; doctorants, post-doctorants, enseignants ou chercheurs statutaires) susceptibles de composer l'**équipe de recherche**, ainsi que leur rôle précis au sein de celle-ci. Le candidat pourra donner à son projet l'**intitulé de son choix**, pourvu qu'il respecte la thématique principale de l'appel à projet en question. Le porteur de projet ajoutera enfin à l'exemplaire papier de son dossier (uniquement, et non au dossier par courriel, voir ci-dessous) **l'une de ses publications** relative au sujet pour lequel il candidate ou à sa spécialité.
- Chaque porteur évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il/Elle pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes pour obtenir plus d'informations sur ce point.
- Les dossiers de candidature au **format papier** (+ publication significative) seront envoyés au Ministère de l'intérieur, DLPAJ, Bureau central des cultes, 1 bis Place des Saussaies, 75008 et au **format électronique** (sans publication significative) à bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr **AVANT le MARDI 6 JUIN 2017**. Ils seront ensuite examinés par un conseil scientifique en charge de l'évaluation. Le conseil d'administration communiquera les délibérations et décisions aux candidats dans la première quinzaine du mois de juin 2017.

Paris, le 10 avril 2017